le syndrome de l'armée mexicaine

Ainsi aurait disparu, de facto, l'ancien grade. Encore faut-il que la formation réduite à une année, au lieu de trois, soit réellement profitable à ces futurs professeurs pétris de qualités humaines et professionnelles. Dans ce registre de la promotion interne, les pays développés ont eu à gérer de telles situations.

En lieu et place d'une formation académique universitaire, ils ont créé la VAE (validation des acquis d'expérience) mieux adaptée à des personnels déjà en activité. Toutefois, la VAE est strictement encadrée sur le plan technique et professionnel et ce, pour des raisons de rendement et d'efficacité. Et dans ces pays, l'université ne cherche pas à empêcher la VAE d'exister ; elle l'accompagne dans son développement. L'Etat algérien aura tout à gagner en introduisant la VAE pour contourner l'obstacle dressé par les gardiens du temple de l'orthodoxie universitaire. Ce serait une belle opportunité à offrir à des milliers de postulants confinés à des postes de subalternes malgré leurs compétences humaines et surtout professionnelles. On a pu voir récemment sur une chaîne de télévision française, la satisfaction admirative de Vincent Peillon, ministre de l'Education nationale, devant un jeune homme trentenaire. Exclu à la fin de ses études de collège et après un CAP de chaudronnier et quelques petits boulots, il se retrouve titulaire d'un doctorat universitaire grâce au dispositif de la VAE.

Les maîtres du primaire non éligibles (selon les nouvelles normes) au grade de professeur de l'école primaire ont été touchés dans leur amour-propre par la formule purement administrative : «extinction du corps des maîtres de l'école primaire». Celle-ci aurait pu passer sans susciter cette réaction si elle avait été remplacée par «la généralisation du grade de professeur de l'école primaire ». Ainsi aurait disparu, de facto, l'ancien grade.

Si l'argument de cette pléthore de grades est d'assurer un surcroît de rémunération, il aurait mieux valu revendiquer l'augmentation du point indiciaire ou l'allégement de l'IRG : une solution respectueuse de l'éthique et de la déontologie éducatives. Telle que conçue, cette promotion automatique ne répond nullement aux critères objectifs qui évaluent le mérite professionnel dans sa dimension «excellence».

Avec ou sans promotion, l'enseignant jouit, en tant qu'éducateur, du respect, voire de l'admiration de ses élèves et de la société. Maintenant qu'il veuille s'accomplir et se hisser au firmament de la profession, c'est de son droit. Aux autorités compétentes de lui offrir le cadre idoine sans perturber la sérénité d'un secteur aussi sensible. Nous pensons au seul grade digne de ce nom qui malheureusement ne figure pas dans le statut controversé : l'agrégation. Voilà une promotion qui a fait rêver (et fait rêver) des générations d'enseignants. La préparation au concours et son organisation seront placées sous le signe de l'excellence et non du laisser-aller. Là l'université algérienne déploiera son rôle expertisant, quitte à ramener des experts évaluateurs de l'étranger.

Si l'argument de cette pléthore de grades est d'assurer un surcroît de rémunération, il aurait mieux valu revendiquer l'augmentation du point indiciaire ou l'allégement de l'IRG : une solution respectueuse de l'éthique et de la déontologie éducatives. Telle que conçue, cette promotion automatique ne répond nullement aux critères objectifs qui évaluent le mérite professionnel dans sa dimension «excellence».

Dommage aussi que les syndicats aient omis de demander l'application de la loi d'orientation qui consacre le droit à un congé de mobilité professionnelle (article 79), une porte ouverte sur des formations plus approfondies dont l'agrégation. N'est-il pas bizarre ce silence autour de cet article !

D'autres moyens peuvent stimuler l'enseignant dans sa quête de perfectionnement et de dévouement au service de sa profession. Nous pensons à la création :

- d'un Ordre national du mérite éducatif,
- des palmes académiques,
- d'une Académie totalement dédiée à la pédagogie scolaire et sans tutelle si ce n'est celle des sommités scientifiques au profil avéré qui siégeront en son sein,
- d'associations pédagogiques par discipline (ou groupes de discipline) à l'instar de l'ANAF (Association nationale des enseignants de français – tous cycles confondus) et activant dans la formation et la recherche/Action.

En conclusion, nul ne peut s'opposer à l'idée que le statut des personnels de l'éducation ne doit souffrir aucun laxisme, ni aucun calcul. S'il est de tradition syndicale saine de toujours placer la barre très haute sur des dossiers tels que les salaires, le logement, la médecine du travail, la pénibilité (maladies professionnelles), il n'en demeure pas moins que ce sens tactique ne saurait avoir sa place quand il s'agit du statut des personnels. La qualité doit primer pour le bien de nos enfants et du pays. Imaginons un instant que des techniciens supérieurs de la santé officiant dans les services de chirurgie et disposant de diplômes universitaires, demandaient à accéder au poste de chirurgien au seul argument de vingt ans d'ancienneté dans leur profession d'origine.

M. E.

Lettre d'un citoyen aux candidats à l'élection présidentielle

Comme on sollicite ma voix pour élire le futur Président, je suis en droit de demander à ce dernier d'éclairer ma lanterne sur la philosophie sur laquelle se fonde son programme. Je dis bien philosophie et non un catalogue à la Prévert où défileraient les chapitres du programme en question.

Par Ali Akika*

Jusqu'à présent, les prétendants à la magistrature suprême se contente tous d'énoncer à peu près dans les mêmes termes les notions de justice, de démocratie, de morale, de corruption. Ces notions auront un sens pour moi quand je saisirai les méandres de l'analyse de ce prétendant au pouvoir. Ce que le citoyen que je suis aimerait savoir c'est sa vision du monde, son regard sur son pays, la stratégie politique qu'il va déployer et les forces sociales qu'il va solliciter pour la mettre en œuvre. Toutes ces données dessinent sa personnalité et fournissent quelques repères quant à ses capacités intellectuelles et politiques pour bousculer les obstacles et déblayer le chemin pour la titanesque œuvre qui l'attend.

L'HISTOIRE

Ainsi il me tient à cœur de savoir quelle idée qu'il se fait de l'Algérie dans l'histoire. A-t-il une conception de l'Histoire où des pans entiers de celle-ci sont ignorés quand ils ne sont pas carrément voués au néant de la nuit du temps ? Ou bien est-il partisan d'une histoire qui nie et renie tous les apports du temps et se recroqueville sur les illusions d'une éternité où il n'y a pas de passerelle entre le passé, le présent et le futur ? Et enfin est-il un adepte de l'écriture tronquée de l'Histoire pour ne pas assumer ses pages honteuses ou bien pour donner une légitimité à un pouvoir qui n'est pas le fruit de la souveraineté du peuple ?

Car ces différentes conceptions qui mènent une guerre feutrée et parfois ouvertement, ont fait et font encore du mal à notre pays. Elles font du mal car elles ont tourné le dos à l'intelligence des lumières qui ont pour nom Apulée, Ben Boulaïd, Jugurtha, saint Augustin, Zighout Youcef, Ibn Khaldoun, Kateb Yacine, émir Abdelkader, Abane Ramdane, les deux Djamila, Boupacha et Bouhired, et tant d'autres tombés dans l'oubli… Tous ces personnages, d'hier et d'aujourd'hui, qui ont labouré le pays de l'est à l'ouest, du sud au nord ont laissé un message, celui de l'intelligence et du courage qui ont permis de résister et de bouter hors du pays les innombrables envahisseurs. Le futur candidat devrait dire au pays que l'Histoire est un acteur qui faiblit un pays qui ne veut pas se débarrasser de ses archaïsmes et ses mensonges et qui se fortifie quand il joue la VERITE sur une scène ouverte sur l'univers qui est infini puisqu'il grandit chaque jour.

LA DÉMOCRATIE et LA CONSTITUTION

Pour un pays qui a été livré à l'ivresse des colonisateurs, et à l'indépendance entravé dans sa marche en avant par le cocktail de l'ignorance, de l'incompétence, de l'appétit dévorante du pouvoir, son peuple aspire à la démocratie. Là aussi le candidat doit nous faire part de ses idées sur la démocratie. Cette notion n'est pas facile à appréhender. Tout le monde admire la démocratie américaine qui a pourtant «cohabité» avec l'esclavage et légiféré sur le racisme. La France des droits de l'Homme a enfanté des politiques comme Jules Ferry qui au nom de la supériorité d'une race a justifié la colonisation devenue pour lui un acte de civilisation. Notre futur candidat va-t-il se satisfaire d'enfoncer des portes ouvertes ou bien nous dire concrètement comment cette démocratie va fonctionner dans les tribunaux, dans les entreprises, dans la presse, dans la création artistique ? Comment va-t-il traduire noir sur blanc dans la Constitution la notion suivante «la souveraineté appartient au peuple». Quels sont les recours de ce peuple quand quelqu'un, fût-il président de la république, écorne cette souveraineté ?

La démocratie va-t-elle consacrer réellement la liberté de conscience et l'égalité des sexes ? Aurons-nous une constitution dont les articles seront rédigés d'une façon rigoureuse pour ne pas souffrir des interprétations tendancieuses des frileux de la démocratie ou les obsédés d'une morale de pacotille ? Comme je ne veux pas m'adonner à l'exercice du catalogue de Prévert, je vais terminer ce papier par un portrait-robot de l'idée que je me fais d'un Président qui incarne le pays dans toutes ses dimensions philosophiques et historiques.

Il ne doit pas être le produit de l'esbroufe des communicants d'aujourd'hui. Par conséquent, il ne doit pas occuper et monopoliser l'espace médiatique pour faire taire ses opposants ou bien détourner les citoyens des problèmes qui taraudent le pays. En revanche, il doit être à l'écoute du cœur palpitant du pays angoissé par les graves problèmes qui peuvent surgir. Pour cela, il doit saisir des occasions ou programmer ses interventions pour informer le pays. Le futur Président doit me respecter en tant que citoyen s'il veut que je le respecte et pourquoi pas le défendre. Pour cela, il ne doit pas compter sur les énormes moyens à sa disposition pour masquer les mensonges des institutions et des administrations. Il doit plutôt faire confiance à son intelligence, à sa culture et à sa droiture morale pour emporter l'adhésion du citoyen. La circulation des informations grâce aux moyens modernes qui se conjuguent avec l'accouchement dans la douleur de la citoyenneté devrait l'inciter à s'adapter aux exigences d'une Algérie qui peu à peu s'échappe de l'ignorance héritée de la colonisation, saute les entraves de l'incompétence grâce à une jeunesse qui piaffe d'impatience d'innover et de travailler. Cette jeunesse attend du futur Président qu'il favorise ses désirs de se lancer dans les aventures d'une vie jusqu'ici asphyxiée par les archaïsmes, les suspicions multiples et la maladie du régionalisme.

Le futur Président connaît les maladies de notre vie sociale et politique comme il n'ignore pas les hauts et les bas de la vie des pays dits modernes. Il doit tirer les leçons des pratiques de chez nous et d'ailleurs pour apaiser nos angoisses et nous sortir de la violence que le pays connaît à chaque changement de Président. Est-il besoin de rappeler le nombre de Présidents depuis l'indépendance, la manière dont ils ont pris le pouvoir et les circonstances qui ont mis fin à leur pouvoir ?

A. A.

***cinéaste**